



Retrait de permis belge sur territoire français

Par **phil24**, le 11/03/2009 à 00:14

Bonsoir,

j'ai été arrêté par la gendarmerie pour un excès de vitesse de 70 km/h (je sais, je ne suis pas fier...). J'ai une amende à payer demain à la gendarmerie. Ils m'ont bien sûr retiré mon permis et m'ont dit qu'il sera probablement envoyé en Belgique.

Je suis actuellement pour pour quelques mois en France pour suivre un chantier pour mon travail.

Pouvez vous me dire si le retrait en France sera long et surtout s'il sera effectif en Belgique également?

D'après le gendarme, le retrait ne serait que pour la France...

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Philippe

Par **Tisuisse**, le 11/03/2009 à 10:05

Bonjour,

Pour les excès de vitesse commis en France, vous avez un post-it sur ce même forum qui traite de la question.

Le gendarme a raison, votre interdiction de conduire en France ne s'applique pas sur le territoire belge.